

Une instruction interministérielle a été publiée le mercredi 13 septembre interdisant aux opérateurs culturels d'inviter des artistes et homologues malien·ne·s, nigérien·ne·s et burkinabè·e·s. L'Institut des Afriques (IdAf) exprime sa profonde inquiétude face à une telle décision.

Il n'est plus à démontrer que la libre circulation des idées, des créations et des personnes est le seul moyen constructif de maintenir les liens interculturels lorsque les relations étatiques sont rompues. C'est grâce à cette circulation des idées que l'altérité s'établit : ouverture à l'autre, à sa conception du monde, à la compréhension mutuelle...

Si l'horizon des relations bilatérales avec les pays africains visés par cette décision est sombre, faut-il pour autant l'enfermer dans les ténèbres ? Il est là le pouvoir des artistes et acteurs culturels issus de ces pays et d'autres pays africains : nous inviter à écouter les récits à l'œuvre pour certains, et nous aider à imaginer le futur pour d'autres. Priver les citoyen·ne·s français·e·s de ces imaginaires et récits laissera la place à l'enfermement et au repli identitaire.

Les enjeux mondiaux auxquels les pays africains, autant que les pays européens, font face aujourd'hui nous semblent plus importants à défendre que la rupture du lien interculturel. Cette interculturalité, véhiculée par les échanges artistiques, culturels et intellectuels, est capitale pour reconstruire les relations de demain avec de nouvelles règles. Les conséquences du réchauffement climatique, désormais palpables par toutes les populations du monde, nous incitent à agir collectivement et à dépasser nos querelles. Les artistes des Afriques qui nous inspirent, depuis longtemps, de nouveaux modèles ont le pouvoir de nous sensibiliser à ces questions, mais également, d'imaginer le monde de demain.

Cette instruction interministérielle contredit les accords mondiaux que la France a défendu et ratifié, aux premiers rangs desquels la Convention de l'UNESCO pour la diversité culturelle ainsi que les Objectifs de développement durable. Cette instruction va à l'encontre du rapport d'Achille Mbembe, pourtant réalisé à la demande du Président de la République, sur les [nouvelles relations Afrique-France pour relever ensemble les défis de demain](#).

Elle ne s'inscrit en aucun cas dans l'esprit des conclusions du Sommet Afrique-France qui s'est tenu à Montpellier en octobre 2021 et des projets qui en émanent comme la Fondation de l'innovation pour la démocratie et la Maison des Mondes africains.

Les artistes sont des passeurs d'humanité mais aussi de territoires. A l'heure où, de part et d'autre, les espaces d'expression se resserrent, non seulement le dialogue et les échanges avec les artistes, intellectuels et acteurs de la société civile du Mali, du Burkina Faso et du Niger doivent être maintenus mais plus que jamais renforcés.

*L'Institut des Afriques (IdAf) est un espace néo-aquitain né en 2015 avec la volonté de porter un regard actualisé sur les dynamiques africaines contemporaines. Basé à Bordeaux, il fédère aujourd'hui vingt structures membres issues des diasporas africaines, des collectivités territoriales, du monde de la culture et des arts, de la solidarité internationale, de la recherche et de l'enseignement supérieur.*